

Image not found or type unknown



## Droit au congé parental d'éducation de 3 ans?

Par **sprossen**, le **31/08/2013** à **09:51**

Bonjour,

J'ai un 1<sup>er</sup> enfant né en octobre 2002 et j'attends mon 2<sup>ème</sup> qui est attendu pour janvier 2014, je souhaite prendre un congé parental d'éducation d'au moins 1 an grâce au CLCA mais j'ai lu que le 1<sup>er</sup> enfant doit être né à partir de 2004 et que de fait je n'ai droit qu'à 6 mois? Je suis un peu perdue, merci pour vos réponses.